

Assemblée Générale du 14 Février 2015

RAPPORT MORAL

Durant l'année 2014, AIMA a enregistré une progression assez spectaculaire. Elle s'est surtout traduite par la mise en place de notre **recyclerie**, « Le Hangar du Trocoeur » à Came, impactant le nombre de camions humanitaires chargés et envoyés dans des pays de l'Est européen, le nombre de salariés employés par l'association et le nombre d'heures de bénévolat dispensées. Jeanine, en vous présentant le rapport d'activités, vous communiquera les données chiffrées de ces évolutions.

Avant cela, précisons certains aspects et permettez-nous de vous proposer certaines orientations :

- 1) Parmi nos quatre domaines d'activités, seul « Le Jardin du Trocoeur » est amené à envisager un changement structurel en 2015. Il s'agit en effet qu'il soit « déménagé » de son lieu de création vers un terrain plus grand, toujours sur la commune de Bardos. La complexité du dossier, du fait des aspects de gouvernance, de partenariat, de choix des possibilités d'utilisation de l'espace, des modalités futures de fonctionnement et des clés de répartitions financières, ..., fera que ce projet va nous prendre temps et énergie pour le faire aboutir. Les résultats actuels, techniques et humains, du Jardin et de son équipe attitrée, méritent amplement qu'on s'emploie, sans la moindre tergiversation, à les pérenniser, voire à les accentuer.

- 2) L'affirmation de notre identité et de nos valeurs, l'ouverture aux autres et le partenariat sont des principes de base d'AIMA. Il semble que 2014 soit révélatrice de leur pertinence tant, notre modestie dusse-t-elle en souffrir, nous avons été reconnus et complimentés par beaucoup pour cela. D'ailleurs :
 - * Nous avons obtenu l'agrément du Fonds Social Européen (F.S.E.), dans le cadre du soutien à des « micro-projets associatifs – sous-mesure 4.2.3.- » pour la création de la recyclerie. L'appui d'Aquitaine Active nous a bien aidés à valoriser les 19000 € de subvention.
 - * Madame la Députée Colette Capdevielle a réussi à dégager une subvention de 10000 € pour « Le Jardin du Trocoeur ».
 - * Le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques nous a montré son soutien :
 - Par l'octroi d'une subvention de 10000 € pour le fonctionnement de l'association, puis de 5000 € pour l'achat d'un second fourgon.
 - Par son accord pour embaucher 4 salariés en CAE, à des conditions favorables, moyens humains nécessaires pour « faire tourner » la recyclerie.
 - * La Communauté de Communes du Pays de Bidache nous a alloué une subvention de 3000 €.
 - * Et la commune de Bardos nous a encouragé, comme depuis 5 ans, par une subvention de fonctionnement de 500 €.
 - N'oublions pas pour autant les prises de position constantes en notre faveur de Monsieur Lasserre, Sénateur des Pyrénées-Atlantiques et la considération que nous porte Monsieur Montéro, maire de Came depuis Mars 2014, qui n'a pas hésité à nous solliciter pour apporter des aides aux victimes des inondations du 4 Juillet 2014. Et les soutiens logistiques de la Mairie de Bardos, essentiels puisqu'elle nous permet de disposer des locaux qui accueillent « Le Coin et Le Jardin du Trocoeur », et de la Mairie de Came pour des aides matérielles ponctuelles.

Tous cela montre l'adhésion de nos élus à nos actions, leur volonté de partage de notre raison d'être : **« refuser le gaspillage en donnant une dimension sociale à ce qui est sur le point d' être jeté ».**

Cette légitimité « politique » s'accompagne d'une reconnaissance technique de partenaires déterminants dans notre développement.

- Le conventionnement avec l'éco-organisme VALDELIA a été essentiel pour accéder à des « gisements » de mobilier professionnel de qualité. Nous trouvons-là la principale cause de l'augmentation du nombre de camions humanitaires et du paiement des frais d'acheminement par des institutions de Pays Baltes, fortement intéressées par du matériel déclassé ici, mais encore très fonctionnel.
- Un autre éco-organisme, Eco-mobilier, nous reconnaît, par aussi une convention, comme apte à favoriser le réemploi et la gestion raisonnée de mobilier et de literie des particuliers.
- Nous travaillons régulièrement avec différentes institutions publiques – le Conseil Régional d'Aquitaine, plusieurs Mairies, l'ARS, un certain nombre d' institutions sociales, ... - et d'autres structures de l'Economie Sociale et Solidaire, pour échanger des informations ou des services. Il y a tant à faire autour de notre raison d'être...
- Enfin, notre volonté de partenariat, combinée avec des relations interpersonnelles et des échanges de qualité, donnent des résultats inattendus, où plusieurs structures trouvent de l'intérêt à nous aider. Sans garantie d'exhaustivité, citons le Pôle emploi Aquitaine, la Sauvegarde du Pays-Basque, l'ITEP de Rivehaute, l'auto-école Mendiboure, les déménagements Sanzberro, ...

3) La nécessité de mieux prendre en compte la **traçabilité**.

Il y a là matière à progressions...

Nous voyons en effet au moins trois raisons d'intégrer davantage ces contraintes, même si elles génèrent un constant et volumineux travail administratif :

- Les répercussions financières sont maintenant conséquentes. Comment ne pas les rapprocher de la souscription possible de 3 à 4 contrats aidés ?
- Nous avons insisté sur l'image construite, et la place prise, aujourd'hui, par AIMA. Celles-ci, essentielles pour notre pérennité et notre développement à venir, ne seront pas entamées si, et seulement si, nous donnons, en permanence et rigoureusement, des preuves de nos actions ... et de leurs utilités. Comment ne pas les étayer d'éléments objectifs ?
- Même à notre petite échelle, le recueil et l'analyse de données peuvent s'avérer fort utiles comme indicateurs de la pertinence du concept plutôt récent **d'économie circulaire**. Ainsi, nous relierons la pratique, nos actions au quotidien, à la réflexion théorique. Et c'est bien en combinant ces deux aspects que nous serons capables de prouver qu' «un autre monde est possible». Moins consommateur de ressources naturelles et plus solidaire. Moins consommateur de ressources naturelles **pour** être plus solidaire.

Je vous remercie.